



DÉCLARATION DES PARTICIPANTS A LA 1ère ÉDITION DU FORUM CONTINENTAL AFRICAIN SUR LES MEGA-BARRAGES ET LA CRISE CLIMATIQUE TENU À KINSHASA DU 25-27 JUIN 2025

Nous sommes des mouvements sociaux, des membres de communautés locales et de peuples autochtones, des organisations de la société civile, des pêcheurs, des paysans, des juristes, des universitaires, des défenseurs des droits humains, des experts en énergie, des militants, venus des différentes provinces de la République Démocratique du Congo (Kongo Central, Haut-Katanga, Ituri, Lualaba, Sud-Kivu et Kinshasa), ainsi que des pays Africains tels que le Kenya, la Guinée, le Ghana, le Togo, le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Mozambique, la République du Congo, le Cameroun, le Niger, l'Ouganda, le Sénégal, l'Afrique du Sud, le Madagascar, la Namibie, et d'Amérique latine, dont le Brésil et Cuba.

Nous nous sommes réunis lors de **la première édition du Forum Continental Africain sur les méga-barrages et la crise climatique**, qui s'est tenue à Kinshasa du 25 au 27 juin 2025, et qui était organisée par la Coalition des Organisations de la Société Civile pour le Suivi des Réformes et de l'Action Publique (CORAP), en collaboration avec plusieurs organisations et mouvement dont Justice Ambientale, BioVision Africa, le Mouvement latino-américain des victimes des barrages (MAR) et International Rivers.

Nous reconnaissons que l'accès à l'électricité et le développement sont une nécessité impérieuse pour nos pays africains. Toutefois, ce développement ne doit pas compromettre l'équilibre naturel des ressources et la subsistance des communautés locales et des peuples autochtones.

Nous estimons par ailleurs que des alternatives plus responsables et durables aux méga-barrages hydroélectriques existent, et nous soutenons un modèle énergétique fondé sur une planification cohérente, des projets décentralisés et des options durables axés sur le bien-être et la dignité des communautés locales et des peuples autochtones.

Nous observons et dénonçons le caractère néocolonial des institutions financières internationales et régionales, en particulier la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, qui promeuvent des projets de méga-barrages hydroélectriques et d'autres projets dits de développement, qui ont d'énormes impacts sur les populations locales et l'environnement, et ne profitent qu'aux sociétés transnationales et aux élites politiques et économiques.

Nous reconnaissons également que les impacts négatifs des méga-barrages ont des répercussions sur les droits humains, en particulier sur le genre. Les femmes sont non seulement exclues des processus d'indemnisation et de compensation, mais elles sont également particulièrement affectées par la perte de terres fertiles, en raison des difficultés d'accès à l'eau et de la perte des moyens de subsistance.

Nous réaffirmons notre solidarité avec nos sœurs et frères déplacés de force de leurs terres ou obligés d'accepter une indemnisation insignifiante pour faire place aux méga-barrages, ainsi qu'avec celles et ceux qui attendent encore réparation.

Nous considérons que la transition énergétique ne saurait signifier un modèle unique et dominant favorisant l'extractivisme dans nos pays et agissant comme un facteur aggravant la crise climatique. Toute transition énergétique doit être juste, progressive et basée sur les besoins réels des pays et des réalités des communautés locales et des peuples autochtones.

Nous notons que les projets d'infrastructures énergétiques engendrent en Afrique et ailleurs des risques et des impacts sur l'environnement, l'économie et sur les communautés, et que cette situation représente de nombreux défis pour tous les acteurs concernés (décideurs, OSC, communautés) :

- Les barrages contribuent à la destruction des écosystèmes fluviaux et modifient la façon dont une rivière devrait s'écouler naturellement, entraînant l'extinction de nombreux poissons et autres espèces aquatiques, ainsi qu'une perte énorme de forêts et de terres agricoles.
- Il existe un manque général de transparence et un accès limité aux informations sur les méga barrages, notamment concernant leurs impacts. Les données disponibles sont rares et souvent présentées en langues étrangères, ce qui les rend inaccessibles aux communautés et aux acteurs de la société civile. Nous constatons que, sur l'ensemble du continent, les entreprises et les gouvernements qui soutiennent ces projets violent systématiquement le droit d'accès à l'information des communautés concernées et refusent de fournir des informations ou de mettre à disposition des études d'intérêt public, comme l'exige la loi.
- Une participation très limitée du public et de la société civile dans l'élaboration des visions, des politiques et de la mise en œuvre des projets énergétiques conduit à des initiatives qui profitent davantage aux multinationales qu'aux communautés locales. Les positions et les revendications des communautés locales concernant ces projets sont souvent délibérément exclues ou passées sous silence dans les processus de consultation publique.
- Les communautés et les organisations de la société civile sont fréquemment confrontées à la violence, à l'intimidation et au harcèlement lorsqu'elles expriment leurs inquiétudes quant aux effets dévastateurs de ces projets sur leurs vies et leurs avenir.
- Il y a également une méconnaissance des mécanismes de responsabilisation et de redevabilité des investisseurs étrangers et ces mécanismes sont trop complexes et coûteux pour permettre aux communautés locales d'y accéder.

- Contrairement aux affirmations de l'industrie des barrages selon lesquelles, les barrages produisent une énergie propre ou verte, la plupart des réservoirs émettent des gaz à effet de serre. La grande hydroélectricité nuit à l'environnement et aggrave la crise climatique mondiale. Elle émet du méthane, l'un des gaz à effet de serre les plus puissants et les plus dangereux, et l'une des principales causes du changement climatique, avec le CO2.
- La construction et le financement des grands barrages sont extrêmement coûteux et prennent beaucoup de temps. Il est fréquent que des retards importants surviennent, ce qui augmente le coût initial estimé.
- Les pays contractent des prêts colossaux pour financer la construction des barrages et les vastes lignes de transport d'électricité. Ces lignes alimentent généralement en électricité les mines, d'autres industries et les grandes villes. Ces prêts constituent un piège à endettement massif, poussant les gouvernements à privilégier le paiement des intérêts de la dette au détriment de l'éducation, de la santé et d'autres services essentiels à leurs citoyens.

Nous construisons continuellement, étape par étape, la vision du monde dans lequel nous aspirons à vivre. **Nous envisageons un monde où tous les habitants du Sud exercent pleinement leurs droits : le droit d'être informés et de décider de l'avenir de leurs moyens de subsistance, de leurs terres et de leurs eaux.**

Conformément à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, nous défendons les droits humains collectifs et individuels à une vie digne et à un développement respectueux des réalités culturelles et sociales.

En tant que femmes, hommes, jeunes, personnes à mobilité réduite et personnes âgées, nous nous engageons à la pleine réalisation de ces droits. Nous reconnaissons le rôle essentiel des femmes en tant que gardiennes et visionnaires de la société, et nous affirmons leur droit à participer pleinement à l'élaboration de l'avenir collectif que nous construisons ensemble.

C'est avec cette vision que nous exigeons :

Aux gouvernements africains

- **Développer des visions et des politiques concrètes de développement socio-économique et environnemental qui répondent aux besoins des populations locales, et non des politiques ou multinationales.**
- **Assurer la participation pleine et entière des populations :** impliquer les Communautés Locales, les peuples autochtones et la Société Civile à toutes les étapes des projets énergétiques. La position et les exigences des populations par rapport à tout projet de développement doivent être au cœur de toutes les phases de planification, d'exécution et de mise en œuvre du projet.

- **Garantir la transparence et la responsabilité** en veillant à ce que toutes les informations relatives aux projets, y compris le financement, la dette, les bailleurs de fonds, les sponsors de projets, les impacts socio-environnementaux, économiques et climatiques, ainsi que les rapports d'évaluation de l'impact environnemental et social (EIES), les plans de gestion environnementale et sociale (PGES), etc. **Soient rendus accessibles.** Toute étude de faisabilité doit être réalisée par des consultants ou acteurs indépendants et impartiaux, sans lien avec les promoteurs du projet, suivant une méthodologie scientifiquement valable.
- **Renforcer les cadres juridiques pour protéger les droits des communautés,** notamment sur :

Le principe du Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP),
Le droit de dire non des populations ;
L'indemnisation juste et préalable ;
La réinstallation et la restauration des moyens de subsistance.

- **Appliquer une justice réparatrice** et prévoir des réparations pour les communautés aux droits historiquement violés lors du développement des projets des méga-barrages.
- **Mettre fin immédiatement aux projets de grands barrages aux impacts irréversibles**, en tenant compte de ses impacts environnementaux, sociaux, climatiques et économiques, et promouvoir un dialogue ouvert, inclusif et approfondi autour de solutions énergétiques propres, équitables et accessibles à tous.
- **Promouvoir l'accès décentralisé aux énergies renouvelables** (solaire, éolien, petit hydro pour des pays comme la RDC ayant un fort potentiel hydroélectrique, biomasse et tout autres solutions adaptées) pour un développement local juste et une lutte efficace contre le changement climatique.
- **Honorer, suivre et appliquer les engagements internationaux** (Instruments internationaux et régionaux des droits de l'Homme, Objectifs de Développement Durable, Convention sur la diversité biologique, Accord de Paris, etc.).
- **Favoriser la gestion communautaire des forêts et paysages communautaires,** ainsi que le développement de l'agroécologie.

Aux communautés locales:

- N'hésitez pas à défendre vos droits et à faire entendre votre voix : l'esprit de vos ancêtres et la force des générations futures sont avec vous.
- Renforcer les capacités sur toutes les questions liées aux méga barrages : droits humains, impacts, risques et alternatives aux grands barrages.

- Informer les autres communautés et organisations locales dès que possible des projets de méga barrages sur leurs territoires.
- Favoriser la cohésion locale et créer des alliances et des réseaux communautaires.
- Renforcer la participation des femmes à tous les niveaux.
- Envisager et utiliser les mécanismes de responsabilisation des institutions financières internationales comme moyens de faire valoir leurs droits.
- Mettre en place des mécanismes inclusifs de consultation locale dès les premières étapes des projets.

Aux Organisations de la Société Civile (OSC)

1. Plaidoyer et mobilisation des communautés

- Travailler en partenariat avec les communautés locales pour faire valoir leurs revendications et leurs positions.
- Documenter et signaler les violations des droits humains et les impacts climatiques.
- Exiger des Institutions Financières Internationales (IFI) qu'elles assument leurs responsabilités. Les sociétés transnationales et les gouvernements sont tenus responsables des impacts des projets qu'ils financent ou promeuvent

2. Analyse légale et réformes

- Analyser les cadres législatifs nationaux et proposer des réformes favorables aux droits des communautés locales et tenir les entreprises et les institutions financières responsables des impacts des projets qu'elles promeuvent.
- Identifier les opportunités de réforme et favoriser la participation des OSC.

3. Protection des défenseurs

- Mettre en place des mécanismes d'alerte rapide pour protéger les acteurs de la société civile et les leaders communautaires.
- Renforcer et pratiquer la solidarité active avec les communautés confrontées à l'intimidation, à la persécution et aux menaces en raison de leur résistance aux mégaprojets de développement

4. Participation aux espaces décisionnels

- Participer activement aux instances internationales pour faire progresser les droits des communautés locales et Peuples Autochtones mettre fin à la crise climatique et protéger l'environnement
- Veiller à ce que les voix des communautés affectées soient entendues et que leurs droits soient respectés.

5. Production et partage des connaissances

- Produire des documents d'analyse et des outils d'information accessibles et multilingues.
- Capitaliser et partager les expériences des membres.

• 6. Renforcement des capacités

- Organiser des formations adaptées aux besoins des communautés.
- Promouvoir le leadership communautaire, surtout féminin.
- Développer une connaissance des mécanismes de responsabilité indépendants applicables aux investisseurs étrangers.
- Développer des capacités stratégiques, méthodologiques, techniques et financières pour un plaidoyer efficace.

Aux Institutions Financières Internationales :

- Se désengager de tous les grands projets de barrages, car ils causent des dommages irréversibles aux pays hôtes, à la biodiversité, aux communautés locales et aux peuples autochtones ; ils compromettent le développement durable et contribuent à l'appauvrissement des populations affectées.
- Assurer le strict respect des politiques de protection environnementale et sociale, ainsi que des droits humains, tout au long du cycle de vie des projets.
- Réorienter les investissements vers des sources d'énergie durables et renouvelables.
- Impliquer les organisations de la société civile (OSC) et les communautés, en particulier les femmes, dans l'élaboration des stratégies nationales et veiller à ce que leurs préoccupations soient dûment prises en compte.
- Assurer la diffusion et l'accès effectif des informations aux communautés locales, aux peuples autochtones et aux organisations de la société civile (OSC) concernant les grands projets d'investissement dans les barrages.

Fait à Kinshasa, le 27 JUIN 2025

Les participants à l'atelier continental africain sur les méga barrages et la crise climatique

PARTICIPANTS FORUM CONTINENTAL SUR LES BARRAGES ET LA CRISE CLIMATIQUE EN AFRIQUE

N°	NOMS	ORGANISATIONS	PAYS
1	MIAFUNGA GERARD CLAUDE	CORAP	KINSHASA/RDC
2	BAWAWANA LUKAYISA THOMA	CORAP	LUOZI/RDC
3	MUZITA WA MUZITA	CORAP	LUOZI/RDC
4	ZONGWE FRANK	KILALOPRESS	KINSHASA/RDC
5	OKONDA RAPHAEL	EIENE	RDC
6	BIYUNGA LOTI	API	RDC
7	LUAMBA NZITA	CODICLI	INGA/RDC
8	NYAMIRIRI CHRISTILLA	RDF/BASE	KINSHASA/RDC
9	ITHALO YAPALY DANIEL	RDF/BASE	KINSHASA/RDC
10	IRENGE LYAHAMISI PACIFIQUE	CORAP	KINSHASA/RDC
11	KALONDA ALI	CORAP	KINSHASA/RDC
12	EYOBI VICTOIRE	ACTEDD	KINSHASA/RDC
13	BOBIA JOSEPH	BVGRN	KINSHASA/RDC
14	MAKIESE KAMBALE PATIENCE	ACEPD	KINSHASA/RDC
15	OTSHUDEMA POMELA AUGUY	MCDC	KINSHASA/RDC
16	MILABYO CAMILE	ITINERANTS	KINSHASA/RDC
17	EFONGO CLAUDE	ADICO	KINSHASA/RDC
18	MUSAMBI NESTOR	MEDD	KINSHASA/RDC
19	NDAYE BERNARD	CERERK	KINSHASA/RDC
20	LINGBELU ISSA	GTCRR	KINSHASA/RDC
21	MBANGISA OLIVIER	CODIC	KINSHASA/RDC
22	NGUMA DIANE	FACID	KINSHASA/RDC
23	BOTOKO ALAIN	SOCIETE CIVILE/ENV	KINSHASA/RDC
24	LUSILAO DELIVRANCE	ITINERANTS	KINSHASA/RDC
25	BISOKA AYMAR	UNIVERSITE DE MONS	Belgique
26	NGUWA BOFUMBO	ASS. PACTE SOCIAL/CENCO	KINSHASA/RDC

27	NYEMBA KASONGA SU-ZANNE	ASS. PACTE SOCIAL/CENCO	KINSHASA/RDC
28	MANUL GHAUQU	JA	MOZAMBIQUE
29	LALIFO PATHÉQUE	JA	MOZAMBIQUE
30	FATIMA BICUANI	JA	MOZAMBIQUE
31	NSAKA MANASSE	ANDH	KINSHASA/RDC
32	MASUDI WAKILONGO	CTN/PA IFSI	KINSHASA/RDC
33	NYEMBO CHRISTIAN	CBCS	KINSHASA/RDC
34	NDAY EDITH	INDEPENDANT	KINSHASA/RDC
35	MUSUMARI KUDI MEDI	CODED	KINSHASA/RDC
36	KABOLONGO KONGUNDE CRISPIN	ACVDP	KINSHASA/RDC
37	NSUNDA MANTEZOLO	ACVDP	KINSHASA/RDC
38	METIKUIZA KABALAY	ACVDP	KINSHASA/RDC
39	NZUZI MABONGA	CODICLI	INGA/RDC
40	KATOLO KIOKA MOISE	LAFOCODI	INGA/RDC
41	MVIBUDULU NGOMA EMILE	LAFOCODI	INGA/RDC
42	MAKUALA MARCO ANDRE	LAFOCODI	INGA/RDC
43	MVUZOLO ALBERTINE	LAFOCODI	INGA/RDC
44	MVUEZOLO ANGELIQUE	FEMMES DU FLEUVE	INGA/RDC
45	KIHONDA JEAN FILS	CODICLI	INGA/RDC
46	ESAMBEYA MWALELE	SONGOLOLO MAKOLE	SONGOLOLO MAKOLE
47	NGINADIO VUKULU	SONGOLOLO MAKOLE	SONGOLOLO MAKOLE
48	DIALLO MAMADOU LAMARANA	AMINES	GUINEE
49	BAMBA IBRAHIMA KALIL	CECIDE	GUINEE
50	ADETO KOSSIVI CHARLES	CJE-TOGO	TOGO
51	BENGA NDOMPETOLO JULES	SOCIETE CIVILE/KC	KC/RDC
52	MBAMBI MBADU GERMAIN	D5	KC/RDC
53	PHAMBU KUKAMBU FABIEN	D5	KC/RDC
54	MANARA JOSEPH	DEDUR	HAUT-KATANGA/RDC
55	KOUASSI AMOCH	WOMIN	COTE D'IVOIRE

56	POKOU MARIE-France	WOMIN	COTE D'IVOIRE
57	FADONO BAIMEY REINE	WOMIN	COTE D'IVOIRE
58	MAKOBO NDJIMIMA LEON-NIE	BUSANGA	LUALABA/RDC
59	KAMBOLA LENGE DONAT	IBGDH	LUALABA/RDC
60	RAMANGAMIHANTE REBEKA	11th HOUR	MADAGASCAR
61	NGELINKOTO PATIENCE	UPN	KINSHASA/RDC
62	KASSONGO ERICK	CODED	KINSHASA/RDC
63	MALONDA PHOLO PAULIN	CNE	KINSHASA/RDC
64	OKENDA JEAN PIERRE	LA SENTINELLE	KINSHASA/RDC
65	UMPULA EMMANUEL	11th HOUR	KINSHASA/RDC
66	NZOBO ROCH EULOGE	CDHD	CONGO BRAZZA-VILLE
67	GQUALA KOKO	CDHD	CONGO BRAZZA-VILLE
68	KORUHAMA ALPHONS	KEDF	NAMIBIE
69	KARIPETUA UARIJE	KEDF	NAMIBIE
70	MBENDURA NGAEKARE	KEDF	NAMIBIE
71	GENNY NGENDE	IR	SOUTH AFRICA
72	JUAN FRANCISCO SANTOS	MAR	CUBA
73	MBALA BATOBIA ENOCK	KEDF	KINSHASA/RDC
74	OLIUARES LETICIA	MAR	BRESIL
75	YEFFE HENRI JOEL CHAN-FORT	JVE-COTE D'IVOIRE	COTE D'IVOIRE
76	EUCABETH AWUONDA	WMN	KENYA
77	SYLLA DAMAYE	CECIDE	GUINEE
78	FOFANA MOHAMED	CECIDE	GUINEE
79	SOUMAH FOULEMATOU	CECIDE	GUINEE
80	MATAMBA GEORGES ALAIN	ANEC	KINSHASA/RDC
81	KUMBIKUMBI CHRISTOPHE	ANEC	KINSHASA/RDC
82	MANTEKE KABAY JEAN	DRE/MEDD	KINSHASA/RDC
83	ILUNGA SAMY	DYJEDD	KINSHASA/RDC
84	ARUNA JOSUE	CBCS	KINSHASA/RDC
85	ZINGA MUPEPE	CULTUVATEUR	KINSHASA/RDC
86	TSHIOMBELA JONAS	NSCC	KINSHASA/RDC
87	KAKINDA JOSEPH	BVGRN	KINSHASA/RDC

88	MODJAKA BIBICHE	SDV	KINSHASA/RDC
89	AMBA ESPERANCE	SDV	KINSHASA/RDC
90	MONENE EVELYNE	ADPI	KINSHASA/RDC
91	BAYEKULA JOLY	LAFIKODI	KC/RDC
92	UMBA ILUNGA DESIRE	BUSANGA	LUALABA/RDC
93	LUKOMBO MAKUALA	NOTABLE	INGA/RDC
94	LUAKU NSIMBA	CODICLI	INGA/RDC
95	KABEDI LAURETTE	APEM	RDC
96	MBUMBA LELO GERMAINE	CODICLI	INGA/RDC
97	MOENGA MANAKA FISTON	MANIEMA LIBERTE ONGD/H	RDC
98	KEBA JEAN	AFUEWOTCH	KINSHASA/RDC
99	NGIMBISERGE	IDEL/ASBL	BOMA/RDC
100	NSOKA APOLLINAIRE	IDEL/ASBL	BOMA/RDC
101	UFUNGWAS ALBERT	CORAP	KINSHASA/RDC
102	NGOBO MINOS	INIDEV	KINSHASA/RDC
103	MATUTILA WANUNGA YVON	RDF/BASE	KINSHASA/RDC
104	ISOGO FRANCIS	GRADI/ASBL	KINSHASA/RDC
105	MBOMBO MIGNONNE	TOGETHER	KINSHASA/RDC
106	MAKENGO LANGA IDRIS	FACID/CFLEDD	KINSHASA/RDC
107	BASEA HORTENSE	ACP	KINSHASA/RDC
108	KAKOKO HENDRICK	RRN	KINSHASA/RDC
109	FADO NGOY CYPRIEN	ITINERANTS	KINSHASA/RDC
110	NKPEEBO AMOS	FIDEP	GHANA
111	BONDJEMBO ITAMBA	CTIDD	KINSHASA/RDC
112	KAMWAKA ROLAND	UPN	KINSHASA/RDC
113	ABANDA JEANNE-MARIE	CERN-CENCO	KINSHASA/RDC
114	KAYEYE FREDDY	CNPBV	KINSHASA/RDC
115	KIBEKE FRANCINE	CONAPAC	KINSHASA/RDC
116	FWAMBA NENETTE	COJEC	KINSHASA/RDC
117	SIZIWE META	INTERNATIONAL RIVERS	RSA
118	KUNDA WA KUNDA	MJPE	KINSHASA/RDC
119	COLEEN SCOTT	IDI	USA/KENYA
120	NDOKO JEAN WILLY	GIZ	KINSHASA/RDC
121	BASHIGE EMMANUEL	CPEDD/SK	KINSHASA/RDC

122	BANGARE YAHAYA	WOMIN	NIGER
123	GARBA RAKIA IBRAHIM	WOMIN	NIGER
124	MOLO ETOGAEPESSANO		CAMEROUN
125	NDZIE AGNES SYLVIE	GDA	CAMEROUN
126	KAMUANYA MBIOCI	TOGETHER	KINSHASA/RDC
127	META GERTRUDE	MOJAC	KINSHASA/RDC
128	MBWITI MA LWAMBA FLOR- ENCE	RDF/BASE	KINSHASA/RDC
129	EBWASA BELA JEAN LAM- BERT	GVRN	KINSHASA/RDC
130	BUENDE PATRICK	CODED	KINSHASA/RDC
131	FOFOLO KAZIKA ORVILLE	CODED	KINSHASA/RDC
132	EKUMO BOFENDA GENIAL	CODED	KINSHASA/RDC
133	ISASA MANOU	RDF/BASE	KINSHASA/RDC
134	KIZA BIRUNGI GRACE	FOPED	KINSHASA/RDC
135	MBA MBIA DANIELLE	GDA	CAMEROUN



FORUM CONTINENTAL AFRICAIN

SUR LES MÉGA-BARRAGES ET LA CRISE CLIMATIQUE

1^{re} ÉDITION À KINSHASA

TELEPHONE

+243 811697699
corapreforme2014@gmail.com
emmamus023@gmail.com

ADRESSE

13B, AV/BASOKO, C/
GOMBE, KINSHASA-RDC